

# Pendant les fêtes,

# je trie aussi

Tout savoir sur le tri et la collecte  
des déchets durant les fêtes  
sur la communauté de communes

**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS



**||| NORMANDIE**  
**Cabourg Pays d'Auge**  
communauté de communes

Retrouvez  
les consignes  
de tri ici →



**CIITEO**  
EMBALLAGES  
MÉNAGERS ET PAPIERS

# MES CADEAUX

## APPAREILS ÉLECTRONIQUES HORS D'USAGE



À trier

- ▶ Points de collecte en magasin
- ▶ Déchetterie (Caisse D3E)

## BATTERIES PILES



À trier

- ▶ Points de collecte en magasin
- ▶ Déchetterie (Caisse COREPILE)

## EMBALLAGES DE JOUETS VIDES



À trier

- ▶ Bac ou sac jaune
- ▶ Point d'apport volontaire

## CARTONS APLATIS



À trier

- ▶ Bac ou sac jaune
- ▶ Point d'apport volontaire
- ▶ Déchetterie

## JOUETS NON ÉLECTRIQUES HORS D'USAGE



À trier

- ▶ Déchetterie

## PAPIERS CADEAUX



À trier

- ▶ Bac ou sac jaune
- ▶ Point d'apport volontaire



Pensez au don!

Si l'objet est en bon état, vous pouvez lui offrir une seconde vie en le déposant en ressourcerie !

→ Retrouvez la ressourcerie la plus proche de chez vous sur le site [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

# MES REPAS DE FÊTES

## VERRE ET VAISSELLE

Non recyclables

CASSÉS



- ▶ Bac et sac d'ordures ménagères
- ▶ Déchetterie

## EMBALLAGES ALIMENTAIRES

VIDÉS NON LAVÉS



À trier

- ▶ Bac ou sac jaune
- ▶ Point d'apport volontaire



## EMBALLAGES EN VERRE

VIDÉS NON LAVÉS



À trier

- ▶ Point d'apport volontaire verre (liste des points disponible sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr))

Pensez à composter et à donner!

Compostez vos épluchures, restes de fruits et ou de légumes pour réduire le volume de vos ordures ménagères !

Pour limiter le gaspillage alimentaire, pensez à offrir les mets non consommés à vos convives.

→ Retrouvez toutes les infos sur le compostage sur le site [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)



# MON BEAU SAPIN

## GUIRLANDES HORS D'USAGE

ÉLECTRIQUES

À trier



- Points de collecte en magasin
- Déchetterie (Caisse D3E)

## DÉCORATIONS HORS D'USAGE

EN BOIS

À trier



- Déchetterie

EN PLASTIQUE

Non recyclables



- Bac et sac d'ordures ménagères

EN PLASTIQUE

Non recyclables



- Bac et sac d'ordures ménagères

## SAPINS HORS D'USAGE

NATURELS

À trier



- Déchetterie
- Compost
- Enclos à sapin

ARTIFICIELS

Non recyclables



ou recouverts de neige artificielle

- Déchetterie



## Pensez au don!

Si la décoration est en bon état, vous pouvez lui offrir une seconde vie en la déposant en ressourcerie !

→ Retrouvez la ressourcerie la plus proche de chez vous sur le site [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

# Les jours de collecte

## durant la période des fêtes

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte du tri de tous les emballages et papiers

		Lundis	Mardis	Mercredis	Vendredis	Samedis
		22 déc. 29 déc.	23 déc. 30 déc.	24 déc. 31 déc.	26 déc. 2 janv.	27 déc. 3 janv.
A	Amfreville			●	●	
	Angerville			● ●		
	Auberville			●	●	
B	Basseneville		●	●		
	Bavent		●		●	
	Beaufour-Druval		● ●			
	Beuvron-en-Auge Route de la Chapelle	● ●	● ●			
	Bréville-les-Monts		●		●	
	Brucourt		●	●		
C	Cabourg	● ●			●	
	Cresseveuille			● ●		
	Cricqueville-en-Auge	●		●		
D	Dives-sur-Mer		●	●		●
	Douville-en-Auge			● ●		
	Dozulé	●		●	●	
E	Escoville		●	●		
G	Gerrots		● ●			
	Gonneville-en-Auge	●		●		
	Gonneville-sur-Mer			● ●		
	Goustranville		●	●		
	Grangues		●	●		
	H	Hérouvillette		●	●	
Heuland				● ●		
Hotot-en-Auge			● ●			
M	Houlgate	●			● ●	
	Merville-Franceville	●		●	●	

		Lundis	Mardis	Mercredis	Vendredis	Samedis
		22 déc. 29 déc.	23 déc. 30 déc.	24 déc. 31 déc.	26 déc. 2 janv.	27 déc. 3 janv.
P	Périers-en-Auge		●			
	Petiville		●		●	
	Putot-en-Auge	●		●		
R	Ranville		●	●		
	Rumesnil		● ●			
S	Saint-Jouin			● ●		
	Saint-Léger-Dubosq			● ●		
	Saint-Samson		●	●		
	Saint-Vaast-en-Auge			● ●		
	Sallenelles	●		●		
T	Touffréville		●		●	
V	Varaville					
	Le Home Le Bourg	● ● ●	●		●	
	Victot-en-Auge		● ●			



Les déchetteries fermeront exceptionnellement à 16h00 les mercredis 24 et 31 décembre.

Elles seront fermées les

25 déc.

et

1<sup>er</sup> janv.

Les agents de collecte de la communauté de communes ne sont pas autorisés à vendre des calendriers ou à solliciter des étrennes. Si des personnes se présentent chez vous dans cet objectif, il s'agit d'un **démarchage frauduleux**.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les forces de l'ordre en composant le **17**

## Où et quand déposer mon sapin ?

Lundi 12 janvier



Vendredi 30 janvier

En collaboration avec nos communes, plusieurs enclos sont mis à votre disposition pour recueillir vos sapins naturels (non floqués et sans sac). Retrouvez la liste sur notre site : [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

Vous pouvez également les déposer dans l'une des **déchetteries** du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge.